

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024	
Date d'affichage et de convocation 21 Juin 2024	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puisseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 16 Votants : 20	Étaient présents: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Martine POULLIE, Maurice ANDRIEU, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Kadidiatou DIEBKILE, Thierry TABORSKI, Benoît FARRAN, Olivier BECRET, Francis KLEIJN, Estelle BOCKEL, Elodie SIMONE, Nathalie CHEVALLIER. Pouvoirs: Djemaï LASSOUED à Martine POULLIE, Christine MAHE à Maryvonne JOUANY, Jean-Jacques PERCHAT à Elodie SIMONE, Caroline THUEZ à Yves MURRU. Absents: Thierry MARIN-CUDRAZ, Flavien PARISI, Stéphanie DE CAMPOS, Olivier VELIN, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE. Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Elodie SIMONE

2024-023 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE DE RESTAURATION EN LIAISON FROIDE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le code de la commande publique,

Vu la consultation réalisée entre le 12 avril 2024 et le 17 mai 2024 pour le marché de restauration en liaison froide.

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le procès-verbal 28 mai 2024 de la commission d'appel d'offres attribuant le marché de restauration à la société CONVIVIO-VDOS,

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces du marché.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché correspondant et les pièces y afférentes.

Le Secrétaire,

Elodie SIMONE



Le Maire,

Yves MURRU

